

20 rue Voie Chanteraine 51520 Recy
Tel : 03 26 65 18 00
Email : supportclient@marnebeton.fr
Web : www.marnebeton.fr



Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

SPARNACIENNE CONSTRUCTION
AVENUE PIERRE ET MARIE CURIE

51350 Oiry

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM
N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
30/06/2025	F01250600441	412025	F01250600441	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	Courville					
NJB253A260	C25/30 XC2 S3 Dm20 CEM2 260	7	M3	98.00	686.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	7	UN	1.50	10.50	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	7	UN	2.50	17.50	20 %
552	REP	7	UN	1.68	11.76	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/08/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	725.76 €
Total TVA :	145.15 €
Total TTC :	870.91 €
RESTE A PAYER :	870.91 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01250600441	F01250600441	30/06/2025	412025	SPARNACIENNE CONSTRUCTION

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 202519 Courville						
25/06/2025	004413564	412025	NJB253A260	C25/30 XC2 S3 Dm20 CEM2 260	7	M3
25/06/2025	004413564	412025	552	REP	7	UN